

Министерство образования и науки Российской Федерации
**Федеральное государственное бюджетное образовательное учреждение
высшего профессионального образования**
«Владимирский государственный университет
имени Александра Григорьевича и Николая Григорьевича Столетовых»

(ВлГУ)

Педагогический институт
Факультет иностранных языков
Кафедра немецкого и французского языков

**Курс лекций по дисциплине
«Теоретическая грамматика»
(французский язык)**
для студентов ВлГУ,
обучающихся по направлению
050100 педагогическое образование
(профили подготовки: французский язык и английский язык)

Составитель:
Никитина А.Д.,
доцент кафедры
немецкого и французского языков

Владимир, 2015

ББК 81.471.1-9

УДК 440

Рецензент:

кандидат филологических наук, доцент О.В. Комягина

Курс лекций по дисциплине «Теоретическая грамматика» (французский язык): для студентов IV курса факультета иностранных языков, обучающихся по направлению 050100 педагогическое образование / Составитель А.Д. Никитина: ВлГУ, 2015

Курс лекций по дисциплине «Теоретическая грамматика» (французский язык предназначен для студентов IV курса факультетов иностранных языков, обучающихся по направлению бакалавриата 050100 «Педагогическое образование» (профили Французский язык и английский язык).

Материалы представляют собой базовый курс теоретической грамматики французского языка. Задачи данного курса заключаются в том, чтобы создать у студентов научное представление о структуре, значениях и функционировании средств, образующих грамматическую систему французского языка, ознакомить с основными тенденциями ее развития и сформировать умения применять теоретические знания на практике.

Оглавление

Введение	4
1. L`objet de la théorie de grammaire.	
Les approches principales des faits de grammaire	6
2. Les méthodes d'analyse grammaticale.	
L`objet de la morphologie et ses unités.	11
3. Le problème du mot. Le classement des mots.....	17
4. La valeur grammaticale. La catégorie grammaticale.	22
5. Les parties du discours, leur classement.	
La caractéristique générale du substantif.	27
6. Les catégories morphologiques du substantif. La substantivation.	32
7. Le verbe, sa caractéristique générale. La catégorie de la personne du verbe. Le nombre dans la catégorie de la personne	37
8. La catégorie du mode en français. La diversité de théories sur la nature des modes en français	42
9. La catégorie du temps. Les particularités du système temporel français.	48
10. L`objet de la syntaxe et ses unités. Le groupement de mots. Les marques essentielles de la proposition simple.	54
Список литературы.....	60

Введение

Лекционный курс по теоретической грамматике включает наиболее сложные и дискуссионные вопросы дисциплины. В связи с этим основной проблемой при изложении курса является соотношение критического и позитивного моментов.

С одной стороны, задача лекционного курса должна заключаться в том, чтобы показать вокруг каких явлений французской грамматики возникают дискуссии, какими причинами объясняется наличие спорных фактов, какие решения принципиально возможны. Поэтому в теоретическом курсе отводится определенное место дискуссионным вопросам и изложению мнений, существующих в научной литературе.

С другой стороны, курс теоретической грамматики должен освещать факты языка с позиций определенной, наиболее принятой в настоящее время концепции. В данном случае в качестве основного используется функциональный подход к анализу грамматических явлений, поскольку он позволяет дать систематическое и более полное освещение фактов языка.

Лекционный курс включает тематику трех разделов: «Вводная часть», «Морфология», «Синтаксис».

«Вводная часть» предполагает ознакомление с предметом изучения теоретической грамматики, с ее основными понятиями, методами грамматического анализа и различными подходами к объяснению фактов грамматического строя французского языка.

Раздел «Морфология» включает два подраздела: «Введение в морфологию» и «Части речи». Во «Введении в морфологию» раскрываются понятия единиц морфологии, понятия формы слова, грамматического значения и грамматической категории. Подраздел «Части речи» посвящается

характеристике и проблематике имени существительного и глагола, рассмотрению категорий данных частей речи.

Из раздела «Синтаксис» в лекционном курсе рассматриваются вопросы относительно предмета синтаксиса французской грамматики, единиц синтаксиса, свободных словосочетаний и предложений.

Ряд тем дисциплины отводится на самостоятельное изучение. Студенты готовят доклады, которые затем заслушиваются и обсуждаются на практических занятиях.

Содержание курса соответствует требованиям Федерального Государственного образовательного стандарта высшего профессионального образования.

Tema 1

L'objet de la théorie de grammaire. Les approches principales des faits de grammaire.

Sommaire:

1. Noms des fondateurs de la théorie de grammaire.
2. Objet de la théorie de grammaire.
3. Liens de la théorie de grammaire avec d' autres branches linguistiques.
4. Approches principales des faits de grammaire.

1. Noms des fondateurs de la théorie de grammaire.

La théorie de grammaire française s'est formée au 20-me siècle. Parmi ses fondateurs on peut nommer Ferdinand de Saussure, dont l' œuvre a profondément influencé l'évolution de la linguistique française; Brunot dont les idées sont reprises par la pédagogie linguistique, notamment la nécessité de montrer aux élèves non seulement les sens des formes mais aussi les façons diverses d'exprimer un même sens. Charles Bally, disciple de F. de Saussure étudiait tous les niveaux de la langue (phonétique, lexicale, grammaire) en comparant le français à l' allemand. Damourette J. et Pichon E. ont fait une description bien détaillée de la grammaire française. Gustave Guillaume étudiait la formation des catégories grammaticales et leur fonctionnement. André Martinet et ses disciples analysaient les fonctions des formes grammaticales et leur rôle dans la communication. Il faut ajouter aussi dans cette liste les noms de remarquables chercheurs français tels que Georges Gougenheim qui étudiait les oppositions en grammaire, Wagner R-L et Pinchon E. (grammaire classique et moderne), Joseph-Paul Imbs (recherches grammaticales du français moderne), Henri Ivon et d autres.

Parmi les linguistes russes qui ont fait un grand apport dans l'étude du français il faut citer C.A. Ganchina, O.I. Bogomolova, L.I. Ilia, V.G. Gak, E.A. Référovskaja et A.K. Vassiliéva et d' autres. Les problèmes qui attiraient les chercheurs russes se

rapportent au domaine de l'article, le nombre des noms, les pronoms personnels, le temps, la voix, les termes de la proposition, l'ordre des mots etc.

2. Objet de la théorie de grammaire

L'objet de la grammaire a un caractère double. D'une part elle explique les lois d'organisation de la langue, son système, sa structure, c'est-à-dire l'ensemble des rapports entre formes et contenus et d'autre part, les mécanismes de la parole, c'est-à-dire les règles du choix des éléments linguistiques, au cours de la formation des énoncés, unités communicatives (Гак В.Г.).

La définition actuelle de la grammaire est devenue possible grâce à la théorie de F. de Saussure qui a profondément influencé l'évolution de la linguistique française. C'est depuis F. de Saussure qu'on a commencé à distinguer le langage (речевая деятельность), la langue, la parole.

Selon cette théorie le langage représente la faculté humaine qui consiste à produire et à interpréter les signes linguistiques. La langue et la parole sont les manifestations du langage. La langue est définie comme l'ensemble des moyens linguistiques (mots, morphème, constructions, etc) qui se trouvent à la disposition des locuteurs. La parole (la discours) est la réalisation des moyens linguistiques pendant la formation des énoncés (высказывания). Ces définitions montrent avec toute évidence que la langue et la parole ne sont pas identiques que pour bien posséder une langue, il ne suffit pas d'en connaître toutes les formes et constructions, il faut savoir aussi les règles d'utilisation de ses formes dans les situations et les contextes. P.ex. les formes du passé composé et du passé simple - il faut les apprendre et savoir les employer. Par conséquent la grammaire doit étudier les faits linguistiques non seulement au niveau de la langue, mais aussi au niveau de la parole, c-t-d au cours de leur réalisation.

L'étude des faits linguistiques au niveau de la langue comprend l'étude du système, de la structure et de la norme. Le système est un ensemble d'éléments homogènes (однородные) liés entre eux par toute sorte de rapports.

La structure est l'organisation de ces éléments linguistiques qui se base sur les rapports qui existent entre eux. Etudier un phénomène linguistique au niveau de la langue cela veut dire définir d'abord la quantité d'éléments homogènes c'est-à-dire les éléments qui entrent dans un système et puis après étudier les rapports entre eux. P.ex. pour étudier les temps verbaux il faut énumérer toutes les formes temporelles du verbe c'est-à-dire définir leur système, puis dégager les sens qui opposent ces formes pour définir leur structure.

La norme représente la forme établie des éléments linguistiques. Les éléments de la norme ne se choisissent pas. P.ex. on ne peut pas modifier l'ordre des pronoms - il le lui dit, ou dire "je suis marché" au lieu de "j'ai marché". L'étude des faits linguistiques au niveau de la parole permet de distinguer deux aspects: la parole individuelle et l'usage (язык или общая речь) c'est-à-dire ensemble des moyens offerts par la langue. L'usage fait l'objet de la grammaire. La grammaire étudie dans ce cas les règles d'utilisation des moyens linguistiques dans les situations et les contextes. L'utilisation des moyens linguistiques dans le discours s'appelle "actualisation".

L'actualisation représente l'identification du signe virtuel de la langue à l'objet de la réalité dont on parle. En français il y a des actualisateurs qui servent à individualiser le nom, p.ex. articles, déterminatifs démonstratifs (ce, cet, cette, ces), déterminatifs possessifs (mon, ma, ton, ta, son, sa, notre, votre, tes, ses, nos, vos, leurs et ceux qui actualisent le verbe: les pronoms personnels conjoints (je, tu, il, etc) et les flexions qui précisent l'action dans le plan temporel et modal. La théorie d'actualisation est fondée par Charles Bally, Guillaume et d'autres linguistes français.

3. Liens de la théorie de grammaire avec d' autres branches linguistiques.

La grammaire qui est une branche linguistique est liée aux autres branches linguistiques: la phonétique, la lexicologie, l' histoire de la langue, la stylistique.

Le lien entre la grammaire et la phonétique s'explique par ce que les mots ne peuvent pas exister en dehors des sons. Tous les changements morphologiques sont liés avec les changements de prononciation.

La grammaire est liée à l' histoire de la langue. Dans l' histoire du français .l' évolution phonétique a parfois déterminé les phénomènes grammaticaux. Par exemple la chute de la consonne finale des substantifs dans le latin populaire a amené à la disparition des désinences casuelles (пад. окончание).

La grammaire est liée à la stylistique. Ce lien consiste en ce que les écrivains se servent dans leurs oeuvres de différents procédés grammaticaux pour rendre plus typique ou non un personnage, une idée. On utilise p.ex. les procédés du langage parlé tels que des élipSES. L' absence du pronom «il» ou de la négation « ne » : faut pas, faut voir ça. Dans les oeuvres littéraires on rencontre souvent des passages entiers au discours indirect libre. Ainsi des procédés grammaticaux deviennent des procédés stylistiques.

La grammaire est étroitement liée à la lexicologie. La grammaire ne peut pas exister sans vocabulaire. Le vocabulaire est une espèce de matériel de construction pour la grammaire.

4. Approches principales des faits de grammaire (основные подходы к объяснению грамматических явлений).

Les grammaires théoriques se distinguent par leurs approches des faits de grammaire. Il y a deux approches opposées d'expliquer les lois de la grammaire. On les appelle l'approche formaliste et l'approche mentaliste.

L'approche mentaliste (Ch. Bally, Gougenheim et d'autres) fait appel au contenu sémantique des faits de grammaire. Elle a donné naissance aux grammaires logiques, psychologiques, situationnelles.

L'approche formaliste (Dubois, Gross et d'autres) nie la nécessité de chercher un contenu sémantique des formes grammaticales. Elle les explique à partir des autres formes de la langue. Cette approche est à la base des grammaires formelles (distributive, générative).

Pour mieux comprendre la différence entre ces approches prenons deux phrases: 1) Le chien court. 2) Le combat se poursuit. Selon l'approche sémantique le sujet désigne l'agent réel et le prédicat exprime l'action réalisée par le sujet. Mais c'est vrai pour la première phrase et ce n'est pas exact pour la seconde où (где) le sujet exprime l'action elle-même et le verbe exprime le caractère de l'action désignée par le sujet. Cela prouve que l'approche sémantique ne peut pas expliquer tous les faits.

Selon l'approche formaliste la forme grammaticale est la même dans les deux phrases. La phrase est la combinaison d'un substantif sans préposition avec une forme verbale. Il en résulte que l'approche formaliste appauvrit la théorie en détachant la langue du monde réel. Par conséquent ni l'approche formaliste ni l'approche mentaliste ne peuvent à elles seules expliquer les faits de grammaire de façon adéquate.

Outre ces approches opposées il existe une approche fonctionnelle (A. Martinet, Gougenheim et d'autres).

L'approche fonctionnelle en combinant les approches formalistes et sémantiques cherche à éviter leurs défauts. Elle étudie les fonctions de chaque forme, elle montre le passage d'une fonction à une autre, étudie les particularités sémantiques des formes grammaticales dans leur contexte. Selon cette approche dans chaque secteur de la langue (structure, fonction, contenu) il existe le noyau (ядро) et la périphérie. C'est que les faits de la langue ne sont pas égaux du point de vue de leur importance. Il y en a ceux qui appartiennent à l'ossature (костяк) de la

langue et il y en a d'autres qui se présentent comme des exceptions (néologisme, archaïsme). L'approche fonctionnelle permet de découvrir que la même forme grammaticale peut avoir plusieurs fonctions différentes parmi lesquelles il faut distinguer les types suivants: fonction primaire qui se manifeste dans l'opposition (un-des) et ne dépend pas du contexte et fonctions secondaires qui se réalisent dans les contextes (p.ex. le présent au lieu du futur simple et du passé composé: "On vous apporte une bonne nouvelle. Il arrive demain").

Tema 2

Les méthodes d'analyse grammaticale.

L'objet de la morphologie et ses unités

Sommaire:

1. Caractéristique des rapports syntagmatiques et paradigmatiques.
2. Méthodes d'analyse grammaticale
3. Objet de la morphologie et ses unités principales

1. Caractéristique des rapports syntagmatiques et paradigmatiques

Les éléments linguistiques sont réunis par des rapports syntagmatiques et paradigmatiques.

Les rapports syntagmatiques lient des éléments qui appartiennent à des classes différentes (entre substantif-verbe, substantif-adjectif et c-t-r).

Les rapports paradigmatiques lient des éléments qui appartiennent à la même classe. Il dort, il parle- ces mots sont liés par des rapports paradigmatiques. Ils peuvent se remplacer mais ne peuvent pas se succéder (соединяться). Les rapports syntagmatiques et paradigmatiques constituent la base de différentes méthodes d'analyse grammaticale: distributive, transformationnelle, componentielle (компонентный), contextuelle (контекстно- ситуативный). A ces 4 méthodes s'ajoute la méthode statistique.

2. Méthodes d'analyse grammaticale

La méthode distributive (дистрибутивный) se base sur les rapports syntagmatique. Selon cette méthode chaque élément du mot, chaque mot a un certain entourage. Les entourages typiques s'appellent la distribution de cet élément. P. ex. l'adjectif se rencontre dans la distribution suivante "Un grand homme, une tâche difficile, c'est difficile, etc" Cela veut dire que chaque mot qui se rencontre dans le même entourage, qui a la même distribution se rapporte aux adjectifs. La méthode distributive permet de classifier les faits grammaticaux. On l'utilise pour identifier les parties du discours, distinguer les homonymes (p.ex. Il a hérité cette ferme; Pierre ferme la porte).

La méthode transformationnelle se base sur les rapports paradigmatiques. Cette méthode est utilisée dans la morphologie et la syntaxe. Cette méthode permet de découvrir les moyens d'expression synonymiques (p.ex. Le président est arrivé. L'arrivée du président, l'arrivée présidentielle). Il s'agit de 3 variantes d'expression qui expriment le même sens. Cette méthode découvre les procédés des transformations possibles: 1. changements morphologiques (la forme du mot change); 2. passage d'une partie du discours dans une autre; 3. changement de la fonction syntaxique du mot ou de la structure de la proposition (active, passive).

La méthode componentielle (оппозитивно- компонентный) se base sur les oppositions des formes et étudie leur rapports paradigmatiques (одного класса). P.ex. on oppose les temps verbaux pour apprendre ce qu'ils expriment: le passé composé par rapport au présent exprime une action passée, par rapport au passé simple- une action liée au présent et c-t-r

La méthode contextuelle (контекстно- ситуативный) découvre les faits qui changent le sens des formes grammaticales et apportent d'autres nuances. Les faits peuvent être contextuels et situationnels. Le fait contextuel : "Il arrive demain"- sous l'influence du complément du temps (demain) le verbe au présent commence à

exprimer une action future. Le fait situationnel : "Il sera malade" employé dans le plan du présent, ce verbe commence à exprimer une supposition.

La méthode statistique (количественный) permet de constater la fréquence de la forme ce qui est important pour l'étude de la norme grammaticale et l'analyse de la structure du texte

3.Objet de la morphologie et ses unités principales

La grammaire se subdivise en deux parties: la morphologie et la syntaxe. La morphologie étudie les changements des mots, leur formes grammaticales tandis que la syntaxe s'occupe de la combinaison des mots dans la phrase.

Les éléments du système de la langue ne sont pas homogènes. On distingue les éléments de langue suivants : phonème, morphème, mot et groupe de mots, proposition simple, phrase complexe (Pizkova).

Le phonème est la plus petite unité de langue. Le phonème ne possède pas de signification, il sert à distinguer le sens des mots. Par exemple, dans les mots «pomme, paume» les phonèmes n'expriment aucune signification, mais ils distinguent les couples de mots. Le phonème est l'objet d'étude de la phonologie.

Le morphème est la plus petite unité de la langue. Il est constitué de phonèmes. On distingue 3 espèces de morphèmes: lexicaux, c'est-à-dire ceux qui ont une signification lexicale (P.ex. parle, lent (lentement) ; dérivationnels, c'est-à-dire ceux qui servent à former des mots nouveaux (ment)-lentement, eur, ette etc) et grammaticaux qui s'ajoutent aux morphèmes lexicaux et constituent avec ces derniers les formes différentes d'un même mot sans changer son sens lexical (p.ex. Il parla, il parlait, il parle). Les morphèmes lexicaux et dérivationnels sont l'objet d'étude de la lexicologie et servent à la formation des mots. La morphologie étudie les morphèmes grammaticaux.

Le morphème grammatical est caractérisé par l'unité de la forme et du sens. Un morphème peut avoir ses variantes: p.ex. le morphème de la 3-ème personne du

singulier du passé simple: parla, il fit, il dut. Les morphèmes en français font partie du mot.

Le mot est une combinaison de sons liés à un certain contenu. C'est la plus petite unité de langue qui fonctionne au niveau syntaxique et l'unité principale du langage. Le mot peut comprendre un ou plusieurs morphèmes (P.ex. grand, grandeur, tu). L'aspect phonétique du mot n'est pas pris en considération. Du point de vue phonétique toute une proposition peut être considérée comme une seule unité avec l'accent sur la dernière syllabe. Le mot existe dans la langue sous différentes formes (p.ex. marche, marchons, avoir marcher). Ce ne sont pas des mots différents, mais de différentes formes morphologiques du même mot qu'on appelle les formes morphologiques. Ayant le même sens lexical, elles se distinguent par les marques et les valeurs grammaticales. La forme morphologique peut être synthétique et analytique.

La forme synthétique se caractérise par l'union de l'élément lexical et de l'élément grammatical dans le même mot (parl- ai, as, journ- al, aux). Certaines formes synthétiques sont dépourvues d'indice grammatical. Puisque ces formes entrent en relation avec les formes qui sont marquées par l'indice grammatical, l'absence d'une marque formelle est aussi caractéristique que sa présence. Par exemple, dans l'opposition- lever- se lever -la forme marquée est- se lever.

La forme analytique est caractérisée par la séparabilité de l'élément grammatical et de l'élément lexical (nous avons marché). Les grammairiens ont révélé les traits distinctifs de la forme analytique morphologique. La forme analytique est constituée au moyen de deux éléments dont l'un est grammaticalisé, l'autre porte le sens lexical. Par exemple, la forme composée du verbe avoir ou être + participe passé. Ces verbes aux formes analytiques sont complètement désémantisés, ils expriment une notion temporelle du verbe principal. Dans les grammaires on fait remarquer que l'auxiliaire «être» s'emploie avec les verbes pronominaux et les verbes intransitifs, l'auxiliaire «avoir» avec les verbes transitifs. A. Sauvageot

indique que les choses ne sont pas aussi simples dans l'usage; les verbes intransitifs utilisent eux aussi le verbe «avoir» (il a dormi). Mais en même temps on dit –elle est née. Quelques verbes (échapper, passer, monter etc) prennent l'un et l'autre) auxiliaire: il a monté, il est monté. Le fait de la confusion des verbes auxiliaires marqué dans les ouvrages de grammaire témoigne de leur désémantisation complète dans les formes analytiques morphologiques.

Les composants de la forme analytique formellement séparés sont caractérisés par leur inséparabilité grammaticale: aucun des composants de la forme analytique ne peut entrer indépendamment du second composant en rapports syntaxiques avec un terme de la proposition, même si ce dernier se place entre l'auxiliaire et le participe passé: il a mal dormi. Le terme de la proposition «mal» se rapporte à toute la construction et non pas à un des composants.

La forme analytique caractérisée par l'inséparabilité grammaticale des composants a la valeur unique. Sa valeur grammaticale se distingue de la valeur de chacun de ses composants pris isolément. Si on remplace l'auxiliaire par un autre verbe à la même forme temporelle la valeur de la construction devient tout à fait autre : il a vieilli- il semble vieilli.

La combinaison article + substantif a aussi toutes les caractéristiques d'une forme analytique. Elle est constituée d'un élément grammatical et d'un élément lexical. Les constructions de ce type correspondent aux mots et peuvent remplir n'importe quel terme de la proposition. Aucun des composants ne peut entrer indépendamment du second en rapports syntaxiques avec un terme de la proposition. Cette forme n'a pas d'analogues synthétiques.

En français il y a d'autres structures à valeur grammaticale dont l'appartenance aux formes morphologiques est vivement discutée. Il s'agit des formes suivantes: le futur et le passé immédiat, les constructions avec le verbe faire. Ces formes se distinguent des formes morphologiques et des formes syntaxiques. On les appelle les formes prémorphologiques.

Le groupe de mots libre est une unité constituée au moyen de deux mots indépendants ayant chacun une fonction syntaxique dans la proposition, et dont l'un est subordonné à l'autre : courir vite, écrire une lettre.

La proposition simple est une unité communicative grammaticalement organisée.

La phrase complexe est une unité formée de deux ou de plusieurs propositions simples liées entre elles par un rapport syntaxique et sémantique.

Les unités essentielles de la morphologie sont : le morphème grammatical, la forme du mot, le groupe de mots libre, la proposition simple, la phrase complexe.

Les unités grammaticales sont liées entre elles et s'organisent dans un système grammatical fermé.

Le système grammatical a deux niveaux : un niveau morphologique et un niveau syntaxique. La différenciation de ces niveaux se produit au moyen de l'opposition des formes par les valeurs morphologiques et les valeurs syntaxiques. Les formes morphologiques se distinguent des formes syntaxiques en ce qu'elles peuvent avoir une valeur grammaticale hors de la proposition, tandis que les valeurs syntaxiques ne se manifestent que dans la proposition. Cela signifie que les mots possèdent des valeurs syntaxiques quand ils deviennent éléments d'une structure syntaxique. C'est pourquoi les mots qui se distinguent par leurs valeurs morphologiques peuvent être identiques par leurs valeurs syntaxiques.

La morphologie étudie les classes de mots d'après leurs indices grammaticaux, les formes grammaticales de mots d'après leur structure et leurs corrélations entre elles.

Tema 3

Le problème du mot. Le classement des mots

Sommaire:

1. Généralités, problème des limites du mot.
2. Points de vue de certains linguistes français sur le problème du mot.
3. Critères du classement des mots.

1. Problème des limites du mot.

Le mot est une combinaison de sons liée à un certain contenu. Il est l'unité principale du langage qui a une existence individuelle. C'est par cela que le mot se distingue des morphèmes qui n'ont pas d'existence propre et font partie du mot même.

Le mot est la forme optimale, la plus commode qui sert à conserver l'information. C'est aussi la forme qui présente le plus d'avantages quand il s'agit d'utiliser cette information dans le discours. (Léontiev A.A.)

Ainsi, le mot se trouve à la base de la langue et du discours. Le mot se caractérise par trois caractères principaux: l'identité, l'intégrité intérieure (sémantique, phonétique, structurelle) et l'autonomie relative (Smirnitcki A.I.) Ces caractères déterminent le rôle que le mot joue dans le langage. Le mot organise l'information accumulée dans la mémoire de façon que l'on peut s'en servir rapidement au cours de la formation des phrases. La formation des phrases représente des combinaisons variées et sans cesse renouvelées des unités de réflexion.

Pour leur donner une forme matérielle, et pour les préparer à prendre part à l'acte de la parole on a besoin de cellules linguistiques à part qui conservent de l'expérience humaine. C'est de là que provient l'autonomie relative et l'intégrité intérieure du mot.

Comme il ressort de ce qui a été dit ci-dessus, la valeur globale du mot renferme tous les éléments nécessaires à son fonctionnement dans le système linguistique aussi bien que dans le discours. Cela explique en partie la rapidité avec laquelle nous formons nos phrases. Nous n' avons pas besoin de rassembler et d' arranger, chaque fois à nouveau, par un acte conscient de la pensée les éléments sémantiques. En formant une phrase, nous reproduisons le mot dans son entier, tel que notre mémoire le conserve. L' intégrité intérieure (sémantique, phonétique, structurelle) et l' autonomie relative rendent le mot facile à manier: on le détache sans peine des autres mots, on le déplace et on l' extrait de la phrase .

Le problème du mot est un des plus difficiles de la linguistique. Ce problème a deux aspects: celui de l' identité du mot (étudié par la lexicologie) et celui des limites du mot étudié par la grammaire.

Le problème des limites du mot consiste à savoir combien de mots il y a dans un syntagme (p.ex. ils parlent, à l' école, pomme de terre etc). Pour trouver les limites objectives du mot on utilise d'habitude trois critères : phonique (phonétique), sémantique, grammatical. D'après le critère phonétique le mot indépendant doit avoir un seul accent. Mais en français la liaison et l' enchaînement effacent les frontières entre les mots. L' accent tombe à la fin du groupe rythmique ou du syntagme. C' est pourquoi ce critère ne suffit pas à délimiter le mot.

D'après le critère sémantique chaque mot doit avoir une seule notion (понятие), p.ex. Pierre marche lentement- trois mots expriment trois notions. Cependant en français il y a pas mal de combinaisons de mots qui expriment une notion :p. ex. prendre peur, chemin de fer, arc-en- ciel, pomme de terre etc. Cela veut dire que ce critère à lui seul ne peut pas résoudre le problème

D'après le critère grammatical le mot est celui qui a un seul indice grammatical qui se rapporte au mot en entier. P. ex. porte-manteaux c' est un seul mot, parce que x se rapporte à tout ce mot. Mais en français il y a beaucoup de mots composés qui ne suivent pas cette règle: bonshommes, choux-fleurs etc.

Selon ce critère les parties du mot ne peuvent pas être séparées. On dit- un timbre- poste français, moulin à café électrique et non pas- un timbre français poste, ou moulin électrique à café. Tandis que -il parle, un ami -sont des mots différents parce qu'on peut dire- il ne parle pas, un ancien ami etc. Cependant ce critère n'est pas toujours efficace, parce qu'il y a des formes analytiques du mot qui se composent d'éléments séparables. P.ex. on dit- Il n'a pas encore tout fait- ou a fait- est la forme d'un seul mot.

Selon le critère grammatical les éléments du mot ne peuvent pas changer de place. Par conséquent – il dit –représente deux mots, parce qu'on peut dire –dit-il. Mais en même temps il y a des formes analytiques qui admettent l'inversion, p.ex. a-t-il fait ses devoirs?

Cela prouve que tous ces critères pris isolément ne suffisent pas à délimiter le mot. En français le mot a des limites beaucoup moins nettes que dans d'autres langues.

2. Points de vue de certains linguistes français sur le problème du mot

Les difficultés de ce problème ont poussé certains linguistes français à renoncer à la notion du mot. Charles Bally a proposé d'exclure «le mot» de la description linguistique et le remplacer par le terme «sémantème» pour exprimer la notion lexicale (marche, loup) et «molécule syntaxique», qui comprend un sémantème et des signes grammaticaux (marchons, ce grand loup). A. Martinet a proposé à son tour les termes «monème» en qualité de la plus petite unité significative de la proposition (p.ex. château) et «syntagme» (p.ex. dans le château).

Cependant «le mot» reste la notion fondamentale de la science linguistique, parce que l'homme sait et se rappelle la langue au moyen des mots qui représentent la réalité linguistique. Il faut seulement faire la distinction entre la forme analytique d'un mot et une combinaison de mots.

3.Critères du classement des mots

Les critères élaborés permettent actuellement de distinguer les mots de structure différente. Selon le critère lexico-grammatical on distingue : mots simples (acheter), mots dérivés (производные), mots composés (arc- en- ciel), expressions phraséologiques (pommes de terre), combinaisons libres de mots (prendre un livre).

D' après le critère grammatical il importe de différencier : le mot de forme synthétique (parlons), la forme analytique du mot (il a parlé), la forme analytique du terme de proposition (il est étudiant- mot outil+ mot indépendant), la combinaison de deux termes de proposition (Pierre marche).

Sur le plan fonctionnel les mots se repartissent en mots notionnels (знаменательные), mots outils, mots à fonction communicative. Les mots notionnels ont une valeur lexicale et plusieurs valeurs grammaticales qui les accompagnent (des mots outils, des affixes). Les mots outils (articles, prépositions, conjonctions, particules, pronoms personnels conjoints) accompagnent les mots notionnels et marquent toutes sortes de rapports qui caractérisent les faits que ces mots expriment. Les mots à fonction communicative (interjection, formules de politesse) ont une seule valeur et sont invariables. Ils ne peuvent pas se combiner avec les mots outils et s'emploient seuls en qualité de mots-phrases (Bonjour, Salut, Hélas etc.). Ils servent à fixer et à transmettre une certaine information sous une forme toute particulière. Cette information est de nature essentiellement affective.

Il en résulte que le mot n' a même pas besoin d' avoir une valeur indépendante. Il peut ne pas correspondre à une image ou à une idée plus ou moins nette. Son sens alors ne se manifeste qu' au contact des autres mots. On peut en déduire que la nature et le caractère de l' information dont le mot est porteur ne servent pas de critère distinctif.

On voit aussi que le mot comporte, en plus de sa valeur principale, l' information sur les conditions concrètes de la réalisation de cette valeur. Quand on veut, par exemple, expliquer le sens de la préposition а – dit E.A. Referovskaia-on l'

unira d'abord à un ou à plusieurs mots tels que : à la maison , à mon père, inviter à venir etc. Et c'est après avoir fait cette opération qu'on pourra définir la valeur de la préposition. Ce qui est commun à tous les mots c'est leur autonomie dans le système linguistique et dans la chaîne parlée. Cette autonomie, on l'a vue, est due à l'intégrité intérieure du mot qui lui permet de se déplacer dans la phrase par rapport aux autres mots.

L'intégrité intérieure du mot se manifeste de façons différentes. Pour les mots simples c'est la constance de la structure phonique (prononciation) et du contenu. On ne peut rien enlever aux constructions de ce type sans détruire leur structure phonique, ainsi que l'unité du signifié et du signifiant.

L'intégrité intérieure des mots synthétiques et analytiques et des formes analytiques des mots est assurée en plus par leur structure morphologique.

C'est donc l'autonomie relative qui constitue la propriété fondamentale du mot, en tant qu'unité principale du langage, dont le rôle est de fixer et de classer l'information du monde extérieur, pour qu'on puisse l'utiliser dans le discours. C'est en prenant en considération son caractère autonome que Y. Sweet qualifie le mot comme élément minimum capable de constituer une phrase.

Cependant il est à noter que les mots-outils ne se prêtent guère à l'emploi absolu , parce qu'ils ne sont jamais termes de proposition. Pour les verbes auxiliaires, par exemple, cet emploi est exclu , même dans une phrase elliptique.

La différence qui existe entre les mots fonctionnels et les traits communs qui réunissent les mots-outils avec les morphèmes, d'un côté, et les mots analytiques, les formes analytiques des mots avec les groupes des mots libres, d'autre côté, font croire que les mots sont des mots à un degré différent (Référovskaia).

Cependant il est à noter que les critères ne sont pas encore bien étudiés en linguistique française (Gak V.G.).

Тема 4

La valeur grammaticale. La catégorie grammaticale.

Sommaire:

1. Traits distinctifs de la valeur grammaticale.
2. Définition de la catégorie grammaticale morphologique.
3. Classement des catégories morphologiques.

1. Traits distinctifs de la valeur grammaticale.

Dans chaque langue on distingue le lexique et la grammaire. Le lexique sert à nommer les objets de la réalité ou de la pensée. Les éléments grammaticaux servent à former la phrase. La valeur grammaticale diffère de la valeur lexicale par les traits suivants: 1. fonction nominative non autonome (отсутствие самостоятельной номинативной функции), 2. sens abstrait catégoriel (абстракция категориального значения), 3. extension à une grande série de mots (распространенность на класс слов), 4. caractère obligatoire pour une classe ou une série de mots (обязательность грамматического значения), 5. référence constante du mot (неизменность предметной отнесенности слова), 6. caractère fermé du système (закрытость системы).

Voyons plus en détail chacun de ces traits.

1. La valeur nominative non- autonome (отсутствие самостоятельной номинативной функции).

Les éléments lexicaux possèdent une valeur nominative autonome qui se reconnaît à la possibilité d'employer un élément linguistique comme une phrase indépendante. P. ex. Il arrive demain. L'idée du futur est rendue par le mot demain. A la question – Quand arrive-t-il ? – on peut répondre- Demain. Cela prouve que demain a une valeur nominative autonome et par conséquent c'est un élément lexical.

L'idée du futur peut être rendue par l'élément *ra* dans la proposition - Il arrivera. Mais à la question- Quand arrive-t-il? – on ne peut pas répondre *ra* pour

indiquer l'action future. Donc- ra -n'a pas de valeur nominative autonome, c'est un élément grammatical.

2. Le sens abstrait catégoriel (абстракция категориального значения)

Le sens des éléments grammaticaux est plus abstrait que celui des éléments lexicaux. L'exemple ci- dessus montre que demain exprime l'action dans l'avenir d'une façon beaucoup plus précise que la flexion «ra».

3. L'extension à une série de mots (распространенность на класс слов)

La valeur lexicale peut- etre exprimée par un seul mot ou bien par un groupe de mots. La valeur grammaticale s'étend à toute une classe de mots ou à une grande partie des mots de la classe en question. Par ex. le préfixe « en » означает завершенность действий: s'endormir, s'enfermer; le préfixe « re » означает повторность действий: refaire, redoubler et c.t.r.

4. Le caractère obligatoire pour une classe de mots (обязательность грамматического значения).

La valeur grammaticale ce n'est pas un simple sens secondaire ajouté à un mot. Il est obligatoire pour les mots d'une telle ou telle classe. Le mot d'une classe donnée n'est pas concevable (не мыслится) en dehors des sens grammaticaux. Par exemple aucun substantif n'est concevable en dehors du nombre, du genre ; le verbe- en dehors du temps, du mode. L'ensemble de ces catégories obligatoires constitue la forme grammaticale du mot.

5. La référence constante du mot (неизменность предметной соотнесенности).

Cela veut dire que l'adjonction (присоединение) de l'élément grammatical au mot ne modifie pas la valeur lexicale de celui-ci : il désigne le meme objet- maison (s).

6. Le caractère fermé du système (закрытость системы)

La grammaire est faite d'une série limitée d'éléments. On ne peut pas créer un élément grammatical, il apparait à la suite d'une longue évolution.

2.Définition de la catégorie grammaticale morphologique.

Dans la grammaire il existe une interprétation plus large et une interprétation plus étroite de la catégorie morphologique. D'une part on distingue les catégories des parties du discours, d'autre part les catégories d'ordre inférieur, celles du temps, du mode etc.

La répartition des mots en parties du discours qui est appelée traditionnellement catégorie des parties du discours n'est pas une catégorie morphologique proprement dite. Selon Pizkova c'est un classement basé sur des principes lexico-grammaticaux. La morphologie étudie les catégories grammaticales qui existent à l'intérieur des parties du discours : le genre, le nombre, le temps, le mode etc. La catégorie grammaticale représente l'unité de la valeur grammaticale et de la forme grammaticale. La valeur grammaticale des catégories morphologiques se reflète dans le changement de la forme du mot. A la base de toute catégorie se trouve l'opposition de sens et de formes. S'il n'y a qu'une forme, il n'y a pas de catégorie grammaticale.

Un des problèmes de la catégorie grammaticale est celui de la quantité des composants d'une catégorie grammaticale. Certains savants insistent sur des catégories binaires, d'autres admettent l'opposition de trois et plus de trois formes catégorielles. Le français est caractérisé surtout par les catégories binaires (бинарные) formées à la suite de l'opposition entre deux sous-catégories, par exemple. le genre: féminin et masculin ;le nombre :singulier et pluriel . Les catégories peuvent être multiples (множественные) formées à la suite de l'opposition entre plusieurs sous-catégories , par exemple le temps: le futur simple, l'imparfait etc.

Dans la catégorie grammaticale binaire une des formes peut être marquée, l'autre ne l'étant pas. La forme marquée est identifiée par deux indices : sa masse phonique est plus grande et sa fréquence est moindre (Togoby). Alors on prend en considération l'extension de l'emploi des formes catégorielles. La forme marquée

est intensive par rapport à la forme non marquée qui est extensive. D'abord on établit la valeur de la forme marquée. La forme non marquée peut être définie négativement en comparaison avec la forme marquée.

Dans la définition de la catégorie grammaticale il ne suffit pas d'opposer les formes catégorielles d'après la présence ou l'absence de la valeur grammaticale, il faut encore trouver le contenu commun qui unit les composants de la catégorie grammaticale. Le contenu de la forme marquée et de la forme non marquée de la catégorie grammaticale est défini d'après leur rapport à la réalité objective, au sujet parlant et au sujet de l'action. Par exemple, la valeur de la catégorie du mode est le rapport de l'action à la réalité, la valeur de l'aspect grammaticale est le rapport du sujet parlant au procès.

Un des problèmes des catégories grammaticales est leur dégagement. En français les difficultés sont liées surtout à deux facteurs : la définition de la forme analytique, morphologique et les significations de la forme. On discute sur la nature grammaticale de l'article (est-ce un indice morphologique ou syntaxique? etc.).

Le dégagement des catégories morphologiques est fondé sur les principes théoriques linguistiques suivants. Il faut avoir en vue la distinction de la langue et la parole. Selon Pizkova et d'autres, la langue représente un système d'éléments se rapportant aux niveaux différents. La parole est la réalisation de ce système pendant la communication. Au niveau de la langue le système représente l'inventaire des éléments de langue et leur rapports. La structure comprend l'ensemble de liens, de relations des unités à l'intérieur du système.

Le système grammaticale représente un ensemble formé d'éléments grammaticaux caractérisés par leur interdépendance. La structure grammaticale est conçue comme une organisation à l'intérieur du système. Elle comprend une formation des unités grammaticales, leur potentiel fonctionnel et les rapports entre elles.

Néanmoins il est à noter que les grammairiens ne sont pas unanimes au sujet de la détermination de la catégorie grammaticale. Selon la théorie de Référovskaja la catégorie grammaticale doit être considérée à la base des parties du discours. Dans ce cas les catégories grammaticales se divisent en quatre groupes :

- celles qui préparent les mots à jouer un rôle dans la phrase et qui, dans l'acte concret du discours, expriment les rapports de ces mots avec d'autres mots ;
- celles qui reflètent les formes d'existence des phénomènes donnés dans la réalité objective ;
- celles qui reflètent différentes attitudes du sujet parlant face aux phénomènes donnés ;
- celles qui servent à classer les phénomènes.

3. Classement des catégories morphologiques.

Par rapport à la réalité on distingue les catégories subjectives c-à-d celles que celui qui parle peut choisir (le mode, la voix et le nombre) et objectives, c-à-d celles qui reflètent les phénomènes de la réalité et qui ne dépendent pas de celui qui parle le genre, le nombre.

Par rapport aux classes de mots on distingue les catégories classificatoires et modificatoires (классифицирующие и словоизменяемые). Les catégories morphologiques (classificatoires et modificatoires) sont des catégories purement grammaticales. Les catégories classificatoires sont celles qui distribuent les mots de telle manière qu'ils appartiennent à une sous-catégorie (les pronoms démonstratifs, le genre des substantifs inanimés) Les catégories modificatoires qui sont les plus nombreuses sont constituées par les formes de mots (il parle, parla, parlait).

Parmi les catégories il y en a celles qui embrassent tous les mots de la même classe (le genre et le nombre des adjectifs) et celles qui n'embrassent qu'une partie de mots de la même classe, par exemple, le genre des substantifs animés, le degré de comparaison des adjectifs qui ne s'étend qu'aux adjectifs qualificatifs.

Les catégories modificatoires se distinguent par ce que le mot peut passer d'une sous-catégorie dans une autre (l'adjectif peut être du féminin et du masculin, du singulier et du pluriel).

Tema 5

Les parties du discours, leur classement.

La caractéristique générale du substantif.

Sommaire:

1. Problème du nombre des parties du discours en français.
2. Parties du discours essentielles et subsidiaires.
3. Substantif en tant que partie du discours.
4. Classement des substantifs d'après leurs caractéristiques sémantiques et grammaticales.

1. Problème du nombre des parties du discours en français

Les PdD sont de grandes classes de mots ayant les mêmes propriétés sémantiques et grammaticales (Gak V.G). Il faut dire que la répartition traditionnelle des mots en PdD existe depuis l'antiquité et les savants ne se lassent pas de la critiquer.

Le nombre des parties du discours en français n'est pas établi de façon définitive. Il varie selon certains auteurs de 7 à 12. Tous les linguistes distinguent le nom et le verbe, alors que les autres PdD soulèvent des discussions.

Cela s'explique par ce que les auteurs utilisent des critères différents. On met à la base de ce classement tantôt un critère sémantique (Bally), tantôt un critère sémantique et structural (Tesnière), tantôt un critère syntaxique (Sauvageot), ou morphologique, syntaxique, notionnel à la fois (Guiraud).

En ce qui concerne le français où les indices morphologiques ne se manifestent pas nettement, deux critères sont surtout pris en considération :

syntactique (fonctionnel) et notionnel. Il est à noter que les limites formelles d'un mot et d'une PdD ne coïncident pas. Cela s'explique par l'analytisme français et la nature différente des mots outils. P.ex. aux memes PdD sont rattachés –participer et prendre part, peu à peu et doucement etc.

Il est à noter qu'il y a des mots qui ne sont pas considérés comme parties du discours. Cela concerne certains mots outils. On distingue des mots outils qui n'indiquent que la valeur grammaticale des mots indépendants (l'article) et ceux qui remplissent cette fonction et ont en même temps leur valeur lexicale (les prépositions, les conjonctions). Les premiers ne constituent pas des parties du discours autonomes. L'article ne sert qu'à exprimer les indices du substantif (le genre, le nombre, la détermination \ l'indétermination). Il n'a aucun sens lexical. Donc l'article est un mot outil au service du substantif. Les déterminatifs pronominaux comme l'article servent à déterminer et à concrétiser le substantif mais ils se distinguent par ce qu'ils reflètent la réalité objective (ils indiquent l'appartenance des objets à une personne, par exemple). Les déterminatifs possessifs sont caractérisés par la catégorie de la personne. Les verbes auxiliaires ne peuvent pas non plus être considérés comme une partie du discours autonome : en français il n'y a pas de verbes purement auxiliaires. Tous les verbes se rapportent à la même partie du discours (verbe).

D'après les critères mentionnés on peut distinguer en français les parties du discours suivantes: substantif, verbe, adjectif, adverbe, numéral, pronom, préposition/ conjonction, particule, interjection. (Pizcova).

Le substantif, le verbe, l'adjectif ont tous les traits qui sont à la base de la répartition des mots en parties du discours : notionnels, morphologiques, syntaxiques. Par exemple, le substantif désigne les choses, les notions abstraites, les êtres. Il a les catégories du genre, du nombre, de la détermination \ l'indétermination. Il accomplit les fonctions de sujet, de complément d'objet direct et indirect etc, sa place dans la proposition est déterminée par son rôle syntaxique.

Le verbe désigne l'état, le procès, l'action. Il est caractérisé par six catégories morphologiques : personne, mode, temps, aspect, voix. Dans la proposition, il sert de prédicat. L'adjectif désigne les qualités des êtres, des objets, des notions abstraites. Dans la proposition, il accomplit les fonctions d'attribut, de complément prédicatif, de complément déterminatif. Il a les catégories du genre et du nombre.

Toutes les autres parties du discours sont dégagées sur la base de deux critères : notionnel et syntaxique.

L'adverbe est un mot invariable qui se place auprès du verbe et de l'adjectif. Les adverbes qualificatifs sont caractérisés par une catégorie du degré de comparaison. Dans la proposition, il sert de complément circonstanciel et déterminatif, d'attribut.

Le nom de nombre est une partie du discours qui désigne une notion de nombre, de quantité. Dans la proposition, il sert de sujet, d'attribut, de complément.

Trois parties du discours sont au service des mots indépendants : prépositions, conjonctions, particules. Les deux premières gardent leur sens lexical et remplissent des fonctions syntaxiques. Les prépositions lient des mots indépendants. Les conjonctions servent à lier les mots et les propositions. Les particules servent à désigner de différents sens modaux, émotifs, logiques, grammaticaux de la proposition.

2. Parties du discours essentielles et subsidiaires

On distingue les PdD essentielles et subsidiaires. Les premières reflètent la réalité et nomment les choses d'une façon indépendante et directe. Ce sont les verbes, les substantifs, les adjectifs, les adverbes et les numéraux qui expriment les objets, les actions, les états, les caractéristiques et les nombres.

Les PdD subsidiaires désignent la réalité de façon non-indépendante (mots-outils), indirecte (pronoms), globalement (interjection). Parmi les mots-outils, on compte quatre classes : déterminatifs, prépositions, conjonctions, particules. V.G. Gak

y ajoute les interjections, les pronoms et les verbes- copules. Cet auteur donne l'explication du rôle des mots outils dans la proposition qui se distingue de celle qui est mentionnée ci-dessus.

Les mots- outils servent à 1. constituer la forme syntaxique d'un mot autonome. C'est le rôle des déterminatifs, verbes- copules, prépositions, pronoms conjoints; 2. remplacer un terme de proposition (pronoms conjoints); 3. lier les termes ou les propositions (conjonctions, prépositions); 4. exprimer la modalité de la proposition (particules- donc, enfin, plutôt).

L'interjection occupe une place à part. Selon V.G. Gak ce n'est pas un mot indépendant et ce n'est pas un mot - outil. D'une part elle peut former une proposition - Hélas ! D'autre part elle ne peut pas être un terme de proposition car elle n'a pas de liens syntaxiques avec les autres mots.

En même temps il y a des auteurs (Pizkova) qui estiment que l'interjection constitue un groupe de mots indépendants du point de vue syntaxique.

Les PdD ne restent pas invariables. Leur nombre varie au cours de l'évolution de la langue. Les mots peuvent passer d'une classe dans une autre. On distingue deux espèces de la transposition: 1 transposition morphologique, cela veut dire que le mot quitte sa PdD- courage- courageux; 2 transposition syntaxique où le mot sans sortir de sa classe accomplit la fonction d'une autre partie du discours- un homme de courage.

La transposition des PdD se réalise au moyen de la dérivation (добавление к основе гр. элементов) - grand - grandeur- agrandir et de la conversion - grand- un grand, diner- un diner (измен. синтаксическая функция без аффиксов).

3. Substantif en tant que partie du discours

Comme toute autre PdD le substantif est caractérisé par sa valeur sémantique, ses formes et ses fonctions. Le substantif désigne des êtres animés, choses, phénomènes et notions abstraites. Les noms des êtres et des choses constituent le

noyau. Les noms d'action, de qualité, les noms abstraits forment la périphérie, Souvent ce ne sont que des dérivés des autres PdD : bon- bonté, jeune- jeunesse. Le substantif possède les catégories du nombre, du genre, de la détermination-indétermination. Au sujet de la dernière certains chercheurs estiment qu'il serait plus juste de la considérer comme catégorie syntaxique, parce que l'article ne fait pas un tout morphologique avec le nom.

Dans la proposition le substantif acquiert une fonction de terme de proposition, ses fonctions sont nombreuses. Selon V.G. Gak les fonctions primaires des substantifs sont: la fonction de sujet (Le ciel est bleu), d'objet direct ou indirect (Il donne un livre à son ami), d'attribut (Le chat est un animal domestique), de complément circonstanciel (Il a posé un livre sur la table).

Les fonctions secondaires sont : la fonction d'épithète (table de bois), de complément circonstanciel de mode (avec attention), de cause, de condition (sans votre aide), de but, de concession (malgré son absence) etc.

4. Classement des substantifs d'après leurs caractéristiques sémantiques et grammaticales

D'après leurs caractéristiques sémantiques et grammaticales les substantifs se subdivisent en classes suivantes: les noms d'êtres et de choses (неодушевленные), communs et propres (нарицательные и собственные).

Les noms communs se subdivisent en groupes suivants: concrets et abstraits (une belle – la beauté), collectifs et individuel (foule- ciel), nombrables- non-nombrables (chien - sucre), simples et composés (pomme et pomme de terre).

Chacun de ces groupes a ses particularités quant à l'emploi des articles, le nombre et le genre, les fonctions, les possibilités de se combiner avec certaines classes de verbes et d'adjectifs.

Tema 6

Les catégories morphologiques du substantif. La substantivation.

Sommaire:

1. Catégorie du genre des substantifs.
2. Fonctions du genre des substantifs animés et inanimés.
3. Catégorie du nombre des substantifs
4. Fonctions des formes du nombre des noms numériques et anumériques
5. Substantivation.

1. Catégorie du genre des substantifs

Le substantif possède un certain nombre de catégories grammaticales qui assurent son fonctionnement normal dans la proposition et qui le distinguent des autres parties du discours. Certaines de ces catégories lui sont commune avec d'autres classes de mots. Il est évident que toutes les catégories grammaticales du substantif ne se réalisent pas simultanément dans tous les cas de son emploi. Il arrive qu'on reconnaisse un substantif uniquement parce qu'on le sait substantif, parce qu'on l'a déjà rencontré muni de toutes les marques formelles de ses catégories: Canaille! Coquin!

Les catégories grammaticales du substantif, comme on l'a déjà dit, sont celles du genre, du nombre, de la détermination.

En français la catégorie du genre possède deux formes: celle du masculin et celle du féminin. Elle est propre aux substantifs et aux autres parties du discours: à l'adjectif, au pronom, au verbe (participe passé). En français il est difficile de déterminer le genre des substantifs parce que ce dernier n'est motivé que par rapport aux êtres animés. Dans ce cas il est en accord avec leur sexe (cousin- cousine). Le sexe biologique est indiqué au moyen de radicaux spéciaux: homme - femme, garçon- fille etc. C'est un procédé purement lexical. Car ici on a affaire non pas aux modifications morphologiques du même mot mais à la création des mots nouveaux.

Quant aux substantifs qui désignent les notions abstraites, les objets inanimés la valeur du genre n'est pas justifiée (une table - un tableau).

Le sexe biologique peut être exprimé par des suffixes spéciaux : chat-chatte, vendeur- vendeuse. C'est un procédé lexico-grammatical. Cependant il existe quantité de noms de personne où la distinction du sexe est neutralisée. Ces substantifs sont considérés comme de simples noms de choses : une personne, un témoin etc.

Outre cela il y a des cas particuliers : il y a des noms animés qui n'ont qu'un genre- masculin (professeur, médecin, peintre, ingénieur (on dit femme- médecin) mannequin m.) ou féminin (sentinelle, recrue). Parfois la langue recourt à des moyens lexicaux, tels que femme, dame, femelle. Dans ce cas l'article s'accorde avec le substantif qu'il précède : madame le ministre, une femme peintre, un serpent femelle. Quant aux noms d'animaux, la plupart d'entre eux sont rapportés tantôt au masculin, tantôt au féminin : un renard, mais une panthère, un moineau, mais une alouette.

Les grammairiens constatent la migration des substantifs d'une sous-catégorie à l'autre sans changer leur sens. Ainsi «exercice, intervalle, orage, ouvrage» qui étaient féminins avant 16^e siècle sont devenus masculins. On connaît les cas où le même substantif est masculin au singulier mais féminin au pluriel et vice versa : délice, amour, etc. C'est pourquoi le changement de genre représente un moyen commode et simple de former des mots nouveaux : un radio- une radio, un poste- une poste, etc.

À propos des flexions il est à noter que les noms qui se terminent par les voyelles suivantes sont d'habitude du masculin : pneu (100%), embarras (99%), jardin (99%). Les consonnes finales «g,f» sont propres aussi aux substantifs du masculin : âge (94%), canif (74,4%). La voyelle nasale «o» et la voyelle «i» sont typiques pour les substantifs du féminin : maison (70,3%), démocratie (74,4%) aussi bien que construction, conclusion (99,8%). Le féminin des noms animés se forme par l'agglutination. Ce phénomène entraîne souvent des changements phonétiques et orthographiques : étudiant (e), veuf - veuve, parisien - parisienne.

Parmi les suffixes il y a ceux qui servent à former le masculin : ouvrage, éventail, viellard, syndicat, dessinateur, journalisme, forgeron, dictionnaire, abrevoir et des suffixes servant à former le féminin : promenade, comparaison, négligence, conversation, entrée, faiblesse, fillette, douceur, soupière, franchise, blessure, guérison et d'autres.

Parmi tous les moyens la marque essentielle du genre des substantifs est l'article. La catégorie du genre est exprimée par l'opposition de l'article le, la, un, une aussi bien que par les déterminatifs ce-cette, ma-mon, ta-ton, sa-son.

Pour les noms propres les règles sont plus ou moins fixes. Les noms des villes et des pays sont du masculin quand ils se terminent par une consonne, et du féminin quand ils se terminent par e muet : le beau Paris mais l'ancienne Rome. Les noms des montagnes sont du masculin à quelques rares exceptions. Pour les noms des fleuves, ils sont presque tous du féminin. Quand il s'agit des professions le genre se forme au moyen des suffixes, mais l'article conserve toujours son rôle dominant.

La quantité des marques du genre est différente dans le code écrit et dans le code oral. Dans le code écrit on utilise les procédés suivants :

1. agglutination - étudiant(e); 2. Flexion - acteur - actrice; 3. procédés analytiques - un (une) élève; 4. Supplétion - vache - taureau, frère- sœur. Dans le code oral le procédé analytique vient en premier lieu (un ami- une amie).

2. Fonctions du genre des substantifs animés et inanimés.

On distingue les fonctions principales et secondaires du genre des substantifs animés et inanimés. La fonction principale est liée à la distinction entre les substantifs animés et inanimés (le mousse - la mousse). Pour les substantifs animés le genre sert à distinguer le sexe (musicien-musicienne).

Les fonctions secondaires du genre des substantifs animés

Dans les substantifs animés le genre accomplit les fonctions secondaires suivantes :

- 1)fonction de neutralisation,p.ex. Le professeur doit être patient
- 2)transposition sémantique , p.ex. le mot chat appliqué à une femme
- 3)fonction non-significative (un ministre, un docteur).

Les fonctions secondaires du genre des substantifs inanimés

Dans les substantifs inanimés le genre accomplit :

- 1) fonction de neutralisation (le vrai, un sauve-qui-peut)
- 2) transposition sémantique, p. ex. dans la poésie « La fleur et le papillon » (V. Hugo) la fleur symbolise la femme.
- 3) fonction distinctive ou le genre permet de distinguer les homonymes (le mousse-la mousse; le livre-la livre).

3.Catégorie du nombre des substantifs

La catégorie du nombre des substantifs reflète une des formes d' existence essentielles des entités autonomes symbolisant la matière et la matiere existant toujours dans une quantité plus ou moins grande.

Dans la grammaire normative cette catégorie est caractérisée comme celle qui marque le nom au singulier ou au pluriel : le singulier désigne un objet, le pluriel désigne plusieurs objets. Mais cette caractéristique de la catégorie est imparfaite. Elle est applicable aux substantifs nombrables. Les noms qui désignent les notions abstraites et ceux qui marquent la matière- amour, sagesse, sucre restent en dehors cette catégorie. Ces noms s' emploient d' habitude au singulier. Cependant on ne peut pas affirmer que le pluriel pour ces mots soit impossible. Assez souvent du substantif abstrait se détache un substantif à sens concret. Les mots concrets sont mis facilement au pluriel: une hauteur-des hauteurs, l' addition - les additions.Les substantifs désignant les matières quand ils sont employés au pluriel se concrétisent. Ils désignent les objets faits de ces matières: le fromage - les fromages, le fer- les fers.

La caractéristique du nombre comme opposition singulier | pluriel n'embrasse pas non plus les substantifs qui ont la forme du singulier et le sens du pluriel (le feuillage) et les substantifs qui désignent un seul objet mais ont la forme du pluriel (les lunettes).

En outre il y a des mots qui ne s'emploient qu'au pluriel : alentours m, annales f, appointements m, archives f, dépens m, environs m, fiancailles f, funérailles, moeurs f, ténèbres f etc.

C'est pourquoi on a recours à la définition du nombre comme celle de la continuité- dis continuité. La continuité caractérise les substantifs à la forme du singulier, la discontinuité caractérise les substantifs à la forme du pluriel. Cela permet d'expliquer la valeur des substantifs abstraits à la forme du pluriel. La catégorie continuité- discontinuité (singulier | pluriel) est exprimée par l'opposition des articles définis, indéfinis, partitif.

Le nombre du substantif peut être exprimé par un moyen lexical : un autre substantif- un sac de pommes, un numeral s'il s'agit d'un nombre précis qui se laisse compter- cinq pommes, un déterminatif pronominal- plusieurs pommes, un adjectif- une triple perte.

Tout comme pour le genre on distingue les procédés du code écrit et du code oral. Ainsi dans le code écrit on trouve: agglutination (jeux-jeu, flexion (travail-travaux), procédé analytique (la voix-les voix), supplétion (un oeil-les yeux). Dans le code oral les procédés analytiques deviennent essentiels (la table-les tables). Le nombre s'exprime souvent par les déterminatifs ou le verbe (Quels garçons sont venus).

4. Fonctions des formes du nombre des noms numériques et anumériques

On distingue les fonctions des noms numériques (table, chaise. etc) et anumériques (noms propres, abstraits, uniques) (le soleil, la vérité). La fonction

primaire des formes du nombre pour des substantifs numériques consiste à distinguer l'opposition singularité-pluralité. Dans les substantifs anumériques la forme du nombre est non-significative. Ces substantifs ont d'habitude la forme du singulier.

Parmi les fonctions secondaires des formes du nombre on mentionne: 1. neutralisation (L'homme est mortel), 2. transposition sémantique (une viande-мясо, des viandes-мясные блюда), 3. fonction asémantique (on utilise le pluriel pour nommer les objets qui se composent de deux parties- menottes, ciseaux), 4. fonction distinctive (l'humanité-человечество, les humanités-гуманитарные науки).

5.Substantivation

Un substantif peut être formé à partir de toute autre partie du discours, même des mots- outils (p.ex. les oui, les mais). On distingue d'une part les transpositions pures, c'est-à-dire sans changement de sens (p.ex. arriver-une arrivée, jeune-jeunesse) et les transpositions sémantiques, c'est-à-dire avec le changement de sens (travailler-travailleur). Du point de vue de la forme on distingue deux types de substantivation. On distingue la substantivation morphologique (acheter- achat- acheteur) et la substantivation syntaxique (beau-le beau, pourquoi-le pourquoi).

Les moyens de substantivation les plus répandus sont: dérivation (discuter-discussion), conversion (crier- le cri, diner- lr diner), supplétion (tomber- la chute).

Тема 7

Le verbe, sa caractéristique générale.

La catégorie de la personne du verbe.

Le nombre dans la catégorie de la personne.

Sommaire:

1. Caractéristique générale du verbe.
2. Classement des verbes.
3. Catégorie de la personne du verbe et ses fonctions

4. Catégorie du nombre et du genre du verbe.

5. Caractéristique générale du verbe.

Le verbe est une partie du discours qui sert à désigner une action, un procès, un état (écrire, dormir) sous forme de processus qui se développe dans le temps. Ce dernier distingue le verbe des substantifs qui peuvent désigner aussi des actions et des états mais ils les représentent comme des notions, qui ne sont liés ni à un moment donné du temps, ni à une personne qui est leur auteur (la marche, la lecture). Autrement dit la différence entre le verbe et le substantif consiste en ce que le verbe représente l' action comme un processus et par conséquent, il peut la situer dans un moment donné du temps et marquer la manière dont elle se réalise. En outre le verbe possède des moyens spécieux pour désigner l'auteur de l'action (p.ex. Je lis-Ils lisent).

Selon E.A.Référovskaja «La différence entre le verbe et le substantif, en tant que noms d' action, consiste en ce que le verbe représente l' action comme un processus et, par conséquent il peut la situer dans un moment donné du temps, marquer également la manière dont elle se réalise. En outre, le verbe possède des moyens spécieux pour désigner la personne qui est l' auteur de l' action : «je pense, nous écrivons». Cependant,- dit l' auteur,- le degré de la précision avec laquelle sont désignés le temps, l' aspect et l' auteur de l' action n' est pas le même dans toutes les formes verbales (180).

Les catégories grammaticales du système verbal ne sont pas homogènes. On distingue les catégories grammaticales verbales et les catégories prédicatives. Les catégories verbales proprement dites sont celles qui embrassent toutes les formes verbales (personnelles et impersonnelles). A ces catégories se rapportent la voix et le temps (les formes composées\ les formes simples. Les catégories grammaticales prédicatives ne sont propres qu' aux formes personnelles. Les catégories prédicatives sont la personne, le mode, le temps.Elles sont liées à la prédictivité syntaxique. Le rapport au temps, à la personne, à la réalité (la modalité) caractérise toute

prédicativité. Autrement dit, le mode, le temps ,la personne tout en étant des catégories morphologiques servent de formes de la réalisation de la prédicativité syntaxique. La catégorie de l'aspect en français (l'imparfait\ le passé simple) se renferme aussi dans les formes personnelles prédicatives.

2.Classement des verbes

Dans la langue française les verbes se repartissent en verbes: 1) transitifs et intransitifs, 2) à terme fixe et sans terme fixe, 3) significatifs et verbes-outils, 4) personnels et non-personnels, 5) pronominaux et non-pronominaux.

La catégorie de la transitivité traduit les rapports entre l'action et son objet. Dans le cas contraire, le verbe est intransitif. La forme d'expression de cette catégorie appartient au domaine de la syntaxe- elle se réalise par la présence ou l'absence d'un complément (180). Cette avis est partagée par d'autres grammairiens. D'après V.G. Gak, les verbes transitifs se distinguent des verbes intransitifs par le fait qu'ils peuvent être suivis d'un complément direct. Le complément direct est un complément qui est uni au verbe sans préposition (p.ex. J'écris une lettre). Les verbes intransitifs n'ont pas d'objet direct. La distinction entre les verbes transitifs et intransitifs n'est pas absolue. Un grand nombre des verbes intransitifs peuvent devenir transitifs. Ce changement s'accompagne d'un changement de sens (monter, descendre, sortir). Ces verbes peuvent changer de sens.

Les verbes se distinguent selon le caractère de l'action. Les verbes dits «sans terme fixe» n'ont pas de terme naturel et quand on cesse de les exercer il ne reste aucun résultat, l'action est annulée (p.ex. aimer, chercher, penser, attendre.etc). Le groupe des verbes dits «sans terme fixe» est formé par les verbes dont la signification ne suppose pas que l'action se termine en arrivant à une limite naturelle, mais qu'elle dure jusqu'au moment où elle sera interrompue. Les verbes à terme fixe ont un terme naturel et ne peuvent pas se prolonger indéfiniment et aboutissent à un résultat (p.ex. entrer, on ne peut pas entrer sans fin et quand l'action cesse on a le

résultat) (sortir, naître, mourir, tomber, etc). Ce classement ne dépend pas immédiatement du sens lexical du verbe, il est fondé sur le rapport existant entre l'action et sa limite.

D'après les fonctions qu'ils remplissent dans la langue, les verbes se divisent en verbes significatifs et en verbes auxiliaires. Les verbes significatifs sont ceux qui ont leur plein sens lexical. Ils servent à désigner les actions et les états qui se rapportent au sujet (les oiseaux chantent). Ce classement est proposé par E.A. Référovskaja. Quant à V.G. Gak, il propose de distinguer verbes significatifs et les verbes-outils. Les verbes-outils sont les variantes des mots significatifs. Ils se subdivisent en trois groupes: 1) les verbes copulatifs qui ont un sens lexical propre et servent de copule entre le sujet et l'attribut (se faire, devenir, paraître etc); 2) les verbes auxiliaires qui ont perdu leur sens lexical et qui servent à construire des formes composées du verbe (être, avoir, aller, venir); 3) les verbes semi-auxiliaires qui sans perdre complètement leur sens lexical n'ont pas de valeur propre dans la proposition et servent à former des périphrases verbales avec l'infinitif (se mettre à faire qch, avoir à f. qch). Les verbes avoir et être peuvent être employés comme verbes significatifs, servent aussi de verbes auxiliaires pour la formation des temps composés d'autres verbes et pour la formation de la voix passive.

Les verbes pronominaux sont ceux qui accompagnent des pronoms personnels (me, te, nous, vous). Ils peuvent être 1. réfléchis quand l'action se retourne sur le sujet (se laver, se regarder), 2. réciproques (se battre, s'aimer, s'entendre), 3. subjectifs auprès desquels les pronoms réfléchis font partie du verbe (se douter, se souvenir, se faire). Il faut dire qu'un grand nombre des verbes n'existent que sous la forme pronominale. Cependant il y a des verbes qui existent sous deux formes. Le changement de forme est accompagné d'un changement de sens (attendre-ждать, s'attendre-надеяться). Tous les verbes pronominaux se conjuguent avec "être".

Les formes personnelles du verbe jouent dans la proposition le rôle de prédicat. Elles expriment l'action principale de la phrase. Ces formes désignent la

personne au moyen des flexions ou des pronoms conjoints. Les formes personnelles du verbe désignent le temps où l'action a lieu, la voix et l'aspect.

Les formes non- personnelles (le participe passé (présent), le gérondif, l'infinitif) accompagnent l'action du prédicat. Ces formes ne se conjuguent pas et exercent les fonctions des termes secondaires : complément, attribut, épithète etc.

Le verbe a ses propres catégories grammaticales: la personne, le nombre, le genre, le mode, le temps, la voix et l'aspect.

3. Catégorie de la personne du verbe et ses fonctions

La catégorie de la personne exprime le rapport entre le sujet de l'action et le participant à l'acte de la parole. Il existe deux types de moyens pour exprimer la personne verbale: moyens flectifs, moyens analytiques. En français la personne peut être marquée par les pronoms personnels conjoints (je, tu, il, etc) et par deux moyens à la fois (nous aimons) ou par les terminaisons (l'impératif -marchez).

La personne verbale marque 2 rapports: la participation à l'acte de la parole (je, tu, nous, vous); la non-participation à l'acte de la parole (elle, elles, ils). Les pronoms de la 3-ème personne désignent un objet animé et inanimé et ont deux genres féminin et masculin. Outre cela la 3-ème personne sert de forme impersonnelle (il neige, il pleut). Le pronom impersonnel "il" se distingue du pronom personnel conjoint par ce qu'il n'a pas de forme indépendante (lui) et ne varie pas en genre et en nombre. Le pronom personnel ne représente aucun "être" aucune chose, aucun agent réel de l'action. Il s'emploie avec des verbes et des locutions verbales qui sont impersonnels par leur nature: 1) avec les verbes qui marquent les phénomènes de la nature (il gèle, il neige); 2) dans la locution "il y a" ; 3) avec le verbe "arriver" (Il arriva que l'hiver fut rude); 4) avec le verbe "être" pour marquer l'heure, l'existence d'une chose, un jugement. (Il est midi, il est possible, il était un petit navire) ; 5) avec les verbes (paraître, sembler) (Il semble que... Il paraît que...); 6) avec les verbes transitifs (dire,

répondre) (Il a été décidé que). Il est à noter qu'il y a des formes personnelles et impersonnelles (nous sommes arrivés, il est arrivé trois personnes).

1. Catégorie du nombre et du genre du verbe

L'expression du nombre est liée à l'expression de la personne. L'opposition du singulier au pluriel est marquée à la première et à la 2-ème personne de tous les verbes grâce à la terminaison "ons", "ez". L'opposition entre le pluriel et le singulier à la 3-ème personne des verbes du premier groupe et certains verbes du 3-ème groupe n'est pas exprimée dans le code oral (ils croient, ils parlent). Elle n'existe que dans le code écrit. La 3 personne des verbes du 2 groupe se distingue au pluriel grâce à la terminaison (il finit, ils finissent). Parfois le radical change (Je tiens, nous tenons). Le nombre peut être marqué par la liaison (ils entrent).

La catégorie du genre se manifeste dans les formes temporelles composées (Elles sont venues), dans la voix active (elle a été invitée) et dans les cas de l'accord du participe passé avec le complément direct (La lettre qu'il a écrite).

Tema 8

La catégorie du mode en français.

La diversité de théories sur la nature des modes en français.

Sommaire:

1. Diversité d'opinions linguistiques au sujet de la quantité de modes en français.
2. Arguments contre et en faveur de l'autonomie de l'impératif.
3. Diversité de théories au sujet de l'autonomie du subjonctif.
4. Points de vue différents relatifs à la nature du conditionnel.
5. Indicatif est le mode de la réalité.

1.Diversité d'opinions linguistiques au sujet de la quantité de modes en français

La grammaire traditionnelle distingue quatre modes :l' indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l impératif. Cette classification a été établie au 17 siècle et fortement influencée par des grammaires des langues classiques. Différentes circonstances ont été à la base de cette classification. D' un coté, c' était la tendance de lier le français au latin et de ne voir dans celui-là que la continuation de la langue-mère.

D'un autre coté, cette classification réunissait les formes grammaticales qui avaient les memes fonctions syntaxiques. Les valeurs des modes étaient établies à partir de ce classement fonctionnel.

Neanmoins la quantité de modes en français varie d'un auteur à l'autre. Certains linguistes reconnaissent 6 modes et compris l'infinitif et le participe .D'autres nient l'existence du conditionnel (Wagner, Pinchon). Il y a ceux qui mettent en doute le subjonctif et l'impératif. On va même jusqu'à nier l'existence du mode en français (Guillaume,Stépanov).

La diversité d'opinions linguistiques s'explique par la différence des positions des auteurs au sujet de ce que représente le mode. Selon V.G.Gak le mode est une cathégorie grammaticale qui sert à exprimer le rapport de l'action à la réalité objective du point de vue de celui qui parle. De là découle la conclusion que le participe et l'infinitif ne peuvent pas être considérés comme des modes à part parce qu'ils n'expriment aucune modalité de l'action. Ce point de vue est soutenu par d'autres linguistes. Selon H.M.Васильева la cathégorie du mode est liée aux formes personnelles et ne peut pas exister en dehors de ces formes.

Maintenant considérons les arguments contre et en faveur de l'autonomie de chaque mode.

2. Arguments contre et en faveur de l' autonomie de l' impératif

En ce qui concerne l'impératif des grammairiens mettent en doute son autonomie parce qu'il ne possède pas ces propres formes et il n'a pas de contenu spécifique (Guillaume F.G., Реферовская Е.А.). C'est que ces formes à quelques rares exceptions (sachons, sachez) coïncident avec celles de l'indicatif et du subjonctif. Quant à ses fonctions (l'appel à l'action, l'ordre ou l'interdiction) elles peuvent être exprimés par le futur simple, le subjonctif. Néanmoins il y a des linguistes qui se prononcent pour l'autonomie de l'impératif. On signale que l'impératif utilise les formes de l'indicatif et du subjonctif et possède une certaine quantité de formes spécifiques (veuillez, sachez). Du point de vue des fonctions l'impératif exprime des sens modaux qui sont adressés directement à l'interlocuteur et cela le distingue des autres modes.

3.Diversité de théories au sujet de l' autonomie du subjonctif

Le subjonctif donne lieu à une grande diversité de théories. Il se place au centre du problème des modes en français. La solution de ce problème est d'autant plus difficile qu'il existe des points de vue traditionnels qui négligent bien souvent les modifications importantes survenues dans la structure grammaticale.

L'opposition des formes de l'indicatif à celles du subjonctif, faisait rechercher un moyen de les opposer par leurs valeurs grammaticales.

Les emplois des formes du subjonctif sont aussi variés que ceux de l'indicatif. Les formes du subjonctif qui apparaissent dans les propositions indépendantes peuvent être envisagées comme un reste d'un emploi ancien. Le subjonctif expriment une action souhaitée se fait sentir encore de nos jours dans les propositions telles que: Qu'il vienne !. Mais le plus souvent il se rencontre dans les proverbes (Adviene que pourra). Cependant le domaine incontestable du subjonctif sont les propositions subordonnées de différents types : complétives, relatives,

circonstanciellles. Dans certains types de propositions on emploie le subjonctif aussi bien que l' indicatif.

Quant aux valeurs des formes du subjonctif, elles étaient très nombreuses : subjonctif de supposition, de désir, de doute, de volonte, d'ordre, de possibilite, d' incertitude, d' irréalité etc. Il y avait des tentatives d' établir une hiérarchie de ces valeurs, trouver ces valeurs dominantes et les valeurs secondaires

Le problème du subjonctif a occupé les esprits des linguistes pendant plus d' un demi- siècle. Pour se rendre compte de la difficulté de ce problème et d' en trouver la solution, il est nécessaire de mettre en lumière les théories du subjonctif connues actuellement dans la science.

Toutes les théories du subjonctif se partagent en deux groupes. Le premier reconnaît au subjonctif certains valeurs modales; le deuxième nie leur existence.

L' opinion la plus répandue a été que le subjonctif avait pour valeur modale de base « le doute». Cette opinion établie au 16 siècle et s' est maintenue jusqu' au 20 siècle. Le Clédat, F. Brunot, Le Bidois considèrent le subjonctif comme le plus modal de tous les modes. Pour Le Bidois le subjonctif exprime n' importe quel sentiment que le sujet parlant peut éprouver à l' égard d' une action. Quant à G Moignet, il protestait contre cette manière de l' envisager en tant que mode réservé spécialement à exprimer des émotions. Les émotions, dit il, peuvent être exprimées par d' autres formes verbales, par exemple: Que cela est beau!

Les recherches d' une formule qui engloberait tous les emplois du subjonctif ont amené les linguistes à la formule suivant lequel le subjonctif est une forme d' irréalité . Cette théorie est présentée dans les ouvrages de E. Tanase et d' autres , qui opposent l' indicatif au subjonctif. M. Galichet se tient aussi à cette théorie.

Certains linguistes reconnaissent deux natures au subjonctif : l' une modale (dans les phrases indépendantes), l' autre- amodale (l' emploi dans les subordonnées) Ce point de vue a été formulée par L. Clédat et développée dans les ouvrages de F.Brunot, de Damourette et Pinchon. Ainsi petit à petit, on a renoncé à voir dans le

subjonctif une valeur modale aussi bien en tant que sens d' affectivité que comme sens d' irréalité.

Mais l' étude des modes français ne s' est pas arrêtée à cela.

Ces points de vue sont aussi discutables. Il y a des linguistes qui prouvent que le subjonctif est un mode à part parce qu'il s'emploie dans les subordonnées complétives, circonstancielles, relatives et les propositions indépendantes. Le choix entre l'indicatif et le subjonctif dans les subordonnées – Je cherche le (un) sentier qui conduit (ise) à la rivière -montre avec toute évidence que le subjonctif a sa propre valeur sémantique qui consiste à exprimer une action mise en rapport avec la volonté, les sentiments du sujet parlant.

Certains grammairiens considèrent le subjonctif comme une variante de l'indicatif: Doppagne prétend qu'on ne peut pas le considérer comme un mode autonome parce que le français n'a pas de formes spéciales. L'imparfait et le plus-que-parfait de subjonctif ont disparu de la langue parlée et le présent du subjonctif a les mêmes formes que le présent ou l'imparfait de l'indicatif. (Que je parle; Que nous parlions). Il n'y a que 9 verbes qui ont une forme spéciale (avoir, être, aller, faire, falloir, pouvoir, savoir, valoir, vouloir), mais c'est peu de choses. Cependant ces raisonnements sont discutables. Il y a des raisons qui permettent de contester les arguments ci-dessus. L'existence même de ces formes selon V.G.Gak témoigne du fait que le subjonctif garde ses positions dans le français. La coïncidence de la forme de l'indicatif avec celle du subjonctif ne doit pas être considérée comme une décadence du subjonctif. Le passé du subjonctif est une forme vivante et elle comprend les formes spéciales des verbes "avoir, être". Le subjonctif ne se rencontre dans le français moderne qu'avec "que" excepté des tournures archaïques. Le mot "que" sert de marque formelle du subjonctif. En outre il y a des cas où l'indicatif cède ses positions au subjonctif (p.ex. après la conjonction "après que").

4. Points de vue différents relatifs à la nature du conditionnel

Il existe des points de vue différents relatifs à la nature du conditionnel. Les uns prétendent qu'il constitue un mode à part, d'autres prouvent qu'il fonctionne comme le futur hypothétique et fait partie de l'indicatif (Guillaume, Imbs, Référovskaia et d'autres). Il y en a ceux qui estiment qu'il forme avec le futur un mode spécifique appelé le suppositif (Ivon, Gougenheim, Vassiliéva, Référovskaia). Ceux qui se prononcent contre l'autonomie du conditionnel soulignent le fait qu'il n'a pas de formes spéciales. Les formes du conditionnel ne sont que les formes de l'indicatif (futur dans le passé, futur antérieur dans le passé). En ce qui concerne la valeur grammaticale selon ces auteurs les formes de l'indicatif (le futur simple, le futur antérieur, l'imparfait) peuvent elles-aussi exprimer des actions probables et non-accomplies. Cependant ils reconnaissent que le conditionnel rend une action d'une façon moins catégorique que l'indicatif. Ceux qui se prononcent pour l'autonomie du conditionnel insistent sur le fait qu'en dehors de sa valeur du futur dans le passé, le conditionnel a la valeur modale qui consiste à exprimer une action non certaine, éventuelle, supposée qui peut se produire sous certaines conditions. Outre cela le conditionnel peut exprimer la supposition, la politesse et etc. En ce qui concerne les formes on peut supposer que les formes du futur et du conditionnel ont la même origine, mais à la suite de l'évolution elles appartiennent aux modes différents. Il faut dire que la grammaire connaît des cas pareils : "en" et "y" sont des pronoms et des adverbes (J'y vais ou j'en reviens; J'y pense, j'en ai peur).

5. Indicatif est le mode de la réalité

L'indicatif s'oppose aux autres modes par ce qu'il désigne des actions réelles. La forme négative ne change pas cette valeur modale parce qu'il s'agit toujours d'un fait réel. L'indicatif possède le plus grand nombre de temps. A l'aide de son système temporel il exprime les actions qui se localisent au passé, au présent, au futur. L'indicatif sert en 1-er lieu à situer l'action dans le temps. Justement grâce à ce fait

l'indicatif diffère du subjonctif qui désigne une action sans déterminer le temps précis où elle se fait.

Par conséquent le système des modes du verbe français comprend 4 sous-catégories: 1) l'indicatif est le mode de la réalité, il exprime des actions réelles; 2) l'impératif est le mode du commandement adressé directement à l'interlocuteur; 3) le conditionnel est le mode de la supposition qui exprime des actions possibles, hypothétiques, éventuelles; 4) le subjonctif est le mode de la subjectivité. Il exprime l'attitude personnelle de celui qui parle à l'égard de ce qu'il dit. Il exprime des actions désirées, douteuses, incertaines etc.

Tema 9

La catégorie du temps.

Les particularités du système temporel français.

Sommaire:

1. Caractéristique générale de la catégorie du temps.
2. Catégorie du temps de l'indicatif.
3. Catégorie du temps du subjonctif.
4. Catégorie du temps du conditionnel.

1. Caractéristique générale de la catégorie du temps

La catégorie du temps est une catégorie fondamentale du verbe. Elle est définie comme le rapport de l'action au moment de la parole. Le verbe comme une partie du discours temporelle exprime le temps morphologiquement. Dans la vie quotidienne le temps objectif est conçu comme le présent, le futur et le passé. Cependant le nombre des formes temporelles ne coïncident pas dans des langues différentes. En français il y a des formes spéciales pour désigner des actions non seulement par rapport au moment de la parole, mais aussi par rapport à un autre moment donné. Le grand nombre des formes temporelles en français s'explique par la pluralité des oppositions

sémantiques. On distingue 5 oppositions du système temporel français et par conséquent 5 fonctions essentielles du temps: 1. l'opposition principale qui exprime le rapport entre le temps de l'action et le temps de la parole. C'est le cas des temps absolus (le présent, le passé, le futur); 2. l'opposition qui exprime le rapport entre le temps de l'action en question et une autre action. On distingue les rapports de simultanéité, d'antériorité, de postériorité. Ces distinctions par rapport au passé sont exprimées au moyen des formes spécifiques ou par les emplois secondaires d'autres formes (imparfait etc) et les temps relatifs; 3. l'opposition qui exprime la limitation de l'action dans le temps. On distingue les temps qui désignent l'action sans limites temporelles (l'imparfait) et les temps qui montrent que l'action a des limites (le passé composé, le passé simple); 4. l'opposition qui exprime l'actualité de l'action. On distingue dans ce cas le passé composé pour décrire une action actuelle (liée au moment du discours) et le passé simple qui exprime une action non-actuelle, appartenant à la narration littéraire; 5. l'opposition qui exprime l'intervalle temporel (le passé composé- le passé immédiat, le futur simple- le futur immédiat). Outre ces fonctions primaires les formes temporelles peuvent avoir des fonctions secondaires: fonction de neutralisation (le p.c. et le p.s. dans les journaux) et fonction de transposition (Tu viens ce soir? J'ai fini dans un instant).

Du point de vue de la morphologie les formes temporelles se divisent en 2 groupes: les formes simples et les formes composées. Tous les temps composés sont réunis par les mêmes marques formelles: l'auxiliaire et le participe passé du verbe conjugué. A chaque forme composée correspond une forme simple. L'opposition "formes simples et formes composées" est reconnue par la majorité des linguistes, mais le contenu de cette catégorie est discuté. On discute laquelle des deux valeurs, l'accompli ou l'antériorité est la valeur essentielle. Il est à noter que la plupart des grammairiens reconnaissent ces valeurs. Mais l'une d'elles est considérée comme primaire, l'autre comme secondaire ou vice versa (Imbs, Damourette et d'autres). Les formes composées sont caractérisées dans des ouvrages par deux traits: 1)

l'expression de l'antériorité par rapport à un moment considéré; 2) le lien avec ce qui suit. En outre chacune des formes temporelles pose des problèmes qu'on discute dans la grammaire théorique. La catégorie du temps se réalise différemment à l'indicatif, au subjonctif et au conditionnel.

2.Catégorie du temps de l'indicatif

En étudiant l'emploi des formes temporelles de l'indicatif, il faut tenir compte des circonstances suivantes qui déterminent leur emploi: 1. L'indicatif sert à situer une action dans le temps; 2. A sa valeur temporelle certaines de ses formes ajoutent un caractère aspectuel particulier ; 3 l'emploi des formes temporelles peut être déterminé par le style littéraire ou familier.

La grammaire distingue dans l'indicatif les formes temporelles verbales qui se rapportent au présent, au passé et au futur. Les formes du passé expriment des actions ayant lieu dans le passé ; celles du futur présentent les actions qui doivent se produire dans l'avenir et celles du présent qui s'effectuent au moment de la parole.

Quand on se représente une action future, elle se montre d'abord comme quelque chose d'incertain, attendu ou supposé, car elle n'est pas liée au moment de son actualisation. Plus tard se forme la conception de l'action ; elle devient de plus en plus claire, se localise mentalement dans le futur.

Au point de vue de leur valeur aspectuelle le présent et le futur simple peuvent être caractérisés comme formes «duratives»

Les formes du passé présentent l'action de manière différente. L'imparfait la représente comme comprenant une partie réalisée et une partie perspective. Le passé simple comporte les moments du commencement et de la fin de l'action.

La différence entre l'imparfait et le passé simple consiste en ce que l'imparfait comprend une idée de perspective et de l'action inachevée dans le passé, tandis que dans le passé simple l'idée d'une perspective est absente (Référovskaja E.A.).

Il est à noter que certains grammairiens croient que le passé composé ne diffère en rien du passé simple et fonctionne comme une variante de ce dernier (Cohen). D'autres linguistes au contraire soulignent la distinction très nette entre ces formes (Imbs, Martin, Perrot). Selon l'avis de ces derniers le passé composé rattache l'action passée au moment actuel et contient toujours le lien avec ce qui suit à la différence du passé simple. On souligne la même différence entre le passé composé et l'imparfait: le passé composé désigne le rapport avec le moment de la parole tandis que l'imparfait indique le rapport interrompu avec le moment actuel: p.ex. «Il a toujours été un adversaire des jeux – Il était, corrigea L, avec un sourire énigmatique».

A la différence du passé composé les formes du plus-que-parfait et du passé antérieur expriment l'antériorité par rapport au passé. L'emploi de ces formes est assez bien étudié. Le plus-que-parfait s'emploie dans la langue écrite et le discours, tandis que le passé antérieur est un temps de la langue écrite qui s'emploie à côté du passé simple dans la principale. En outre le caractère de l'antériorité exprimé par ces formes est différent : le plus-que-parfait exprime l'antériorité chronologique et la distance entre les actions peut-être plus ou moins longue. Le passé antérieur insiste sur le fait que les deux actions se succèdent rapidement.

Parmi les formes simples le présent occupe une place particulière. C'est qu'à condition de neutralisation il peut remplacer d'autres formes temporelles. Cela s'explique par ce que le présent sert à désigner une action qui se réalise au moment de la parole. Et ce moment selon Guillaume représente en réalité l'instant qui sépare le passé du futur. Cet instant n'est pas statique. Chaque parcelle de l'avenir se transforme en présent pour devenir du passé. Autrement dit n'importe quelle portion du présent se compose virtuellement d'une parcelle du passé et d'une parcelle du futur (Реферовская с 238). Cela permet de représenter des actions coïncidant chronologiquement avec le moment de la parole et des actions qui se réalisent sur un plan plus large, sur un plan hors du temps. C'est ainsi qu'on exprime par le présent les

actions habituelles du plan présent (Le samedi il va au theatre) et les faits qui ne sont pas liés à un moment précis (Votre mère travaille? - Oui, dans une usine). On emploie le présent également pour exprimer des actions passées aussi bien que des actions futures (Vous descendez madame?) Celui qui parle rend dans ce cas l'action non seulement plus proche, mais lui donne un caractère inévitable.

3.Catégorie du temps du subjonctif

Le subjonctif a quatre formes contre dix formes de l'indicatif. Cela s'explique par le fait que les formes de l'indicatif expriment nettement le temps absolu de l'action, elles localisent le moment de sa réalisation dans le passé, le présent et le futur. Elles expriment aussi le temps relatif, ou le rapport de l'action de la subordonnée à celle de la principale.

Par contre, le subjonctif n'exprime pas avec netteté le moment de l'accomplissement de l'action. Les formes du subjonctif n'expriment que le temps relatif et servent à désigner soit une action accomplie, soit une action non-accomplie. Il en résulte que le subjonctif exprime, par certaines de ses formes, des actions accomplies, c'est à dire passées ou achevées sur n'importe quel plan temporel (par rapport aux actions des propositions principales); par certaines autres formes, des actions qui ne sont pas encore accomplies.

Les premières sont désignées par les formes du passé et du plus-que-parfait; les secondes- par le présent et l'imparfait.

La valeur temporelle des formes du subjonctif diffère de la valeur temporelle des formes de l'indicatif.

Les opinions des linguistes au sujet de la valeur des formes temporelles du subjonctif sont contradictoires. Selon Guillaume le subjonctif est un mode intemporel où il n'y a que la différence de l'aspect. D'autres prétendent que le subjonctif reflète le temps des formes de l'indicatif de la proposition principale. Certains chercheurs, p. ex. Cledat, estiment que le subjonctif a un système temporel

pareil à celui de l'indicatif. Ces divergences s'expliquent par le changement qui s'est produit dans le système temporel de ce mode. Comme on a déjà dit l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont en train de disparaître. Ils ne s'emploient que dans la langue écrite .

Dans le discours le présent de subjonctif désigne le rapport de l'action à un moment présent, futur et à un moment passé (Il veut (voudra,voulait) qu'il revienne).Le passe du subjonctif remplace le plus-que-parfait et sert à exprimer l'antériorité par rapport au passé

Dans la langue écrite l'imparfait du subjonctif sert à désigner la simultanéité et la postériorité par rapport à une action passée de la proposition principale. Le présent du subjonctif exprime la simultanéité et la postériorité par rapport à une action au présent ou au futur de la proposition principale. Le plus-que-parfait du subjonctif exprime l'antériorité par rapport à l'action passée de la principale.

4. Catégorie du temps du conditionnel

La valeur temporelle du conditionnel est aussi vivement discutée dans la linguistique française. Dans différentes théories on attribue une valeur différente à la forme "rait". La grammaire traditionnelle l'appelle le conditionnel présent. Guillaume la considère comme le futur hypothétique, Yvon l'appelle le suppositif. Ce fait prouve que la valeur temporelle de cette forme n'est pas déterminée définitivement. A la différence de l'indicatif le conditionnel selon Wagner et Pinchon ne permet pas de distinguer si l'action se rapporte au présent ou au futur (Je voudrais qu'il revienne). On signale des cas où la valeur temporelle et modale se mêlent. P.ex. - Il me fit croire qu'il rendrait l'argent.- On ne peut pas dire s'il s'agit d'une action future ou d'une action supposée. C'est pourquoi quand on veut exprimer le futur on emploie les formes du futur simple (P.ex. Elle calcula qu'elle s'enfuira dès que Césaire sera dans la chambre). Il faut dire que même ceux qui considèrent le conditionnel comme une

variante de l'indicatif trouvent que cette forme exprime une action eventuelle, possible, mais non certaine.

Тема 10

L` objet de la syntaxe et ses unités.

Le groupement de mots.

Les marques essentielles de la proposition simple.

Sommaire:

1. Objet de la syntaxe.
2. Groupes de mots et leur classement.
3. Proposition simple, ses marques distinctives.

1. Objet de la syntaxe

A la différence de la morphologie, qui étudie les formes grammaticales des mots la **syntaxe étudie les fonctions des mots, leurs liens et les unités dans lesquelles les fonctions et les liens se réalisent**. Ces unités sont appelées «unités syntaxiques». Selon certains linguistes (Пицкова, Васильева) il y a deux unités syntaxiques: le groupe de mots ou le syntagme et la proposition. En même temps ces auteurs sont prêts à accepter trois unités : le groupe de mots , la proposition et la phrase (сложное предложение). Cependant l' étude plus approfondie permet de constater qu' il faut prendre en considération outre ces trois unités **les termes de la proposition, l'unité superphrastique et le texte** (Gak V.G.).

Le rapport entre le groupe de mots et la proposition est aussi traité différemment. Il y a le point de vue selon lequel le groupe de mots représente une unité primaire par rapport à la proposition, laquelle se forme à la base des groupes de mots. Par exemple, la proposition - Mon oncle Jules, devint très vite mon grand ami (цит. по Пицковой) se compose de trois groupes de mots. Cependant, il y a des propositions qui se composent d' un seul mot significatif, par exemple «Silence. La

« nuit », tandis que le groupe de mots se compose toujours de deux mots significatifs. Cela permet de faire la conclusion qu'il n'existe pas de relations hiérarchiques entre ces unités syntaxiques et qu'elles doivent être traitées d'après les critères différents.

2. Groupes de mots et leur classement

Le groupe de mots est défini dans la linguistique comme la réunion non prédicative de deux mots autonomes. La formation des groupes de mots dépend des possibilités combinatoires des parties du discours et de la valence des mots (Tesnière). La valence c'est la capacité du mot de se combiner avec d'autres mots. Elle dépend de 3 facteurs: grammatical, sémantique et lexical. Le facteur grammatical représente la capacité d'une partie du discours de se combiner avec une autre partie du discours. Le facteur sémantique c'est la possibilité d'un mot de se combiner avec d'autres mots d'après le sens. (manger- il, une pomme). Le facteur lexical représente l'emploi différent des synonymes (p. ex: gravement malade – grièvement blessé).

Les groupes de mots peuvent être classés d'après les critères fonctionnels et sémantiques. Les critères fonctionnels sont:

le nombre des composants- on distingue des groupes de mots simples (p.ex. lire un livre) et composés (lire un livre français);

- l'appartenance à une telle ou telle partie du discours- on distingue les groupes de mots suivants:

- verbal (écrire une lettre);
- adverbial (très exactement);
- nominal (la joie de vivre) ;
- pronominal (chacun de nous);

- les rapports de coordination (les coordonnants et, ou, mais) ou de subordination (travailler à l'usine) ou de juxtaposition(wagon-lit)- sans coordonnants et sans prépositions;

- la fonction syntaxique- on distingue les groupes de mots qui accomplissent les fonctions du sujet, du prédicat, du complément etc : Le petit garçon mange une grosse pomme.

La typologie sémantique comprend les groupements de mots suivants :

- groupements inversifs(обратные словосочетания) où le terme subordonné précise la notion exprimée par le terme regissant (главный) (marcher vite);

- groupements analytiques où un terme est désémanisé (donner la permission = permettre; avoir la possibilité = pouvoir – единый член предложения);

- groupements phraséologiques où les composants expriment une seule notion (un arbre fruitier et un arbre généalogique).

3. Proposition simple, ses marques distinctives

La difficulté de définir la proposition s'explique par le fait que les linguistes utilisent des critères différents. Jusqu'à présent il y a des points de vue opposés sur la nature de la proposition et ses marques distinctives. Tous les linguistes sont d'accord que la proposition doit être déterminée à partir des indices linguistiques, mais le choix de ces indices linguistiques est différent.

Les linguistes soviétiques affirment que la fonction primaire de la proposition est la fonction communicative. Selon le mot de l'académicien V Vinogradov le groupe de mots et la proposition sont deux unités syntaxiques tout à fait distinctes, puisque la proposition est une unité de communication, alors que le groupe de mots représente seulement une nomination. Cette opinion est soutenue par certains linguistes étrangers. C. Bureau, par exemple, écrit que «La phrase n'a d'autre fonction que la fonction même de communication» (voir Pizkova p.156).

Pour d'autres linguistes la marque principale de la proposition est l'intonation.

D'après la plupart des grammairiens, la marque principale de la proposition est la fonction prédicative (la prédicativité).

Qui a raison? Quelle marque est la plus importante?

L'étude plus approfondie mène des grammairiens à la conclusion que le critère sémantique ne suffit pas parce qu'il peut être appliqué à d'autres unités syntaxiques : la phrase, l'unité superphrastique peuvent aussi servir de moyen de communication. L'intonation est limitée par la langue orale et ce n'est que la prédicativité (выражение модальных и временных) qui constitue la base de toute proposition. Elle caractérise chaque proposition dans la langue écrite et orale . C'est donc la marque principale de proposition. La proposition constitue l'unité essentielle de la syntaxe. Elle a la fonction nominative qui consiste à désigner les objets, leurs qualités, actions et la fonction communicative parce qu'elle sert à transmettre un message.

Il existe plusieurs classements de la proposition simple basés sur des critères différents. Les principaux d'entre eux sont: le but communicatif de la proposition et sa structure grammaticale. D'après le but communicatif on distingue des propositions énonciatives, impératives, interrogatives. D'après la structure on distingue les propositions à deux termes et les propositions à un seul terme.

La proposition énonciative contient l'énonciation d'un fait qui peut-être positif et négatif. La marque principale de ce type de proposition est l'ordre des mots directs. C'est une règle absolue pour le sujet pronominal. Si le sujet est nominal(substantif, nom propre, non commun) il peut être placé après le prédicat (par exemple: De tous côtés retentissent des appels au secours). Dans la langue orale sa marque distinctive est une intonation énonciative (le ton baisse à la fin de la proposition). La structure des propositions énonciatives est très variée, elles peuvent être à deux termes, à un

seul terme, nominales (Bientôt, le jour) et verbales, développées et non-développées, affirmatives et négatives.

La proposition interrogative a des marques grammaticales spécifiques: 1. l'inversion du sujet pronominal (par exemple: l'a-t-il dit?); 2. la reprise du sujet nominal (par exemple: ses yeux n'avaient-ils pas une expression nouvelle?); 3. la formule "est-ce que" devant le sujet; 4. les mots interrogatifs.

Dans la langue orale c'est l'intonation qui la distingue des autres propositions. On distingue deux types des propositions interrogatives:

- 1) propositions qui expriment l'interrogation totale; 2) propositions qui expriment l'interrogation partielle.

Le premier type ne contient pas de mots interrogatifs et peut contenir la formule (n'est-ce pas; non), par exemple: Je parle tout de même français, non?

Il est à noter qu'en français de nos jours, surtout dans la langue parlée; l'interrogation totale se construit souvent sans inversion et sans reprise. Dans le deuxième type l'interrogation est exprimée au moyen des mots interrogatifs. Les propositions à l'interrogation partielle se construisent souvent avec l'inversion du sujet surtout avec l'adverbe pourquoi. Cependant, dans la langue parlée est possible l'ordre des mots direct (par exemple: Pourquoi tu me parles de cela?). Dans la langue parlée de nos jours le mot interrogatif peut être placé à la fin de la proposition (par exemple: Tu le dis pourquoi? Vous avez lu quoi?).

Un autre moyen d'éviter l'inversion du sujet dans les propositions à interrogation partielle est la tournure est-ce que (par exemple: Où est-ce que tu vas?).

La proposition impérative

La marque formelle des propositions impératives est l'absence du pronom personnel sujet. La proposition impérative peut contenir d'autres formes du verbe que celles de l'impératif, l'infinitif (par exemple: Ne pas fumez!), le futur simple (par exemple: Vous irez chez madame N.), les substantifs, les adverbes et d'autres parties du discours (par exemple: Silence! En avant!). Dans la langue orale la proposition

impérative se distingue aussi par une intonation particulière. Il résulte de cet exposé que chaque type de proposition a ses traits spécifiques, mais cela ne veut pas dire que l'interaction entre eux est impossible. Il y a des cas où la valeur communicative de la proposition ne coïncide pas avec sa forme syntaxique. Telle est l'interrogation oratoire qui exprime l'affirmation sous forme d'interrogation et n'exige pas de réponse, par exemple: Peut-on agir de cette manière? - l'inversion est la marque de la proposition interrogative, tandis que le but de communication est l'ordre.

Список литературы

1. Басманова А.Г. Именные грамматические категории в современном французском языке. - М.: Высшая школа, 1977
2. Гак В.Г. Теоретическая грамматика французского языка. Морфология. - М.: Высшая школа, 1981; Синтаксис. 1986 и др. изд. М.: Добросвет, 2004
3. Гак В.Г. Теоретическая грамматика французского языка. Морфология. Синтаксис. - М.: Добросвет, 2004
4. Гийом Г. Принципы теоретической лингвистики. - М.: Прогресс, 1992
5. Илия Л.И. Очерки по грамматике современного французского языка. - М. Высшая школа, 1970
6. Васильева Н.М., Пицкова Л.П. Французский язык. Теоретическая грамматика. Морфология. Синтаксис. Ускоренный курс. - М.: Высшая школа, 1991
7. Никольская Е.К., Гольденберг Т.Я. Грамматика французского языка. - М. Высшая школа, 1974
8. Реферовская Е.А. Синтаксис современного французского языка. Сложное предложение. - М.: ЛКИ, 2007
9. Baylon C., Fabre P. Grammaire systematique de la langue francaise. -P., 1973
10. Dubois J. Grammaire structurale du francais. Le verbe. - P., 1967, Grammaire Larousse du francais contemporain, 1964
11. Grevisse M. Le bon usage. Ed. 2, 1973
12. Référovskaja E.A. Vassiliéva A.K. Essai de grammaire francaise, cours théorique. Volume 1.-М.: Просвещение, 1982; Volume 2.-М.: Просвещение, 1991
13. Steinberg N .A. Grammaire francaise. - М.- L., 1966.- p.1-36 с.; p. 2- 235 с.
14. Wagner R., Pinchon J. Grammaire du francais classique et moderne. P., 2 ed., 1968